

Hélène FRANCONI

Ville de L'Isle sur la Sorgue

Document généré le mardi 17 novembre 2020 à 09:26**Avis d'attribution n°1**

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	17/11/20	17/11/20			

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce

Service : CPJ**Référents : SONIA LURAC****Classification CPV :**Principale : **15800000** - Produits alimentaires divers**AVIS D'ATTRIBUTION****VILLE DE L'ISLE SUR LA SORGUE**

M. Pierre GONZALVEZ - Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

service de la commande publique

rue Carnot

BP 50038 - 84800 L'Isle sur la Sorgue

Tél : 04 90 38 79 72



Objet du marché	Fourniture et livraison de confitures, de miels et de fruits et légumes frais prédécoupés pour la restauration collective de la commune de L'Isle sur la Sorgue.
Référence acheteur	MP20-11
Nature de la procédure	Fournitures -
Procédure	Procédure adaptée
Code CPV principal	15800000 - Produits alimentaires divers

Critères d'attribution Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Procédures de recours Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif de Nîmes
16 avenue Feuchères
CS 88010
30941 Nîmes - Cedex 09
Tél : 0466273700 - Fax : 0466362786
greffe.ta-nimes@juradm.fr

ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Lot 1 : LOT 12 Confitures, miels en pot

CE LOT A ÉTÉ DÉCLARÉ INFRUCTUEUX

Lot 2 : LOT 13 Fruits et légumes frais prédécoupés

Date d'attribution : 09/11/20

Nombre d'offres reçues : 1

Marché n° : MP20-11-02 - **LES JARDINS DE SOLENE** 27 allée de prato, 84210 Montant HT : **30 000,00 €**
Pernes-les-Fontaines
Sous-traitance : non.

Renseignements complémentaires

Les marchés réservés de cette consultation (« petits lots ») sont lancés en complément de l'appel d'offres AO20-03 « Fourniture et livraison de denrées alimentaires de restauration collective

L'exécution du marché prendra effet à compter du 30 novembre 2020.

La durée initiale des marchés est de 12 mois.

Le (s) marchés attribués (s) à des entreprises de l'économie sociale et solidaire sont renouvelables 2 fois, en application de l'article L.2113-16 du code de la commande publique.

Le marché est un accord-cadre mono attributaire, avec un montant maximum de 10 000€ par an.

Envoi le 17/11/20 à la publication

Il n'y a pas d'avis subséquents pour cet avis.